



# CHAMPIONNAT FRANCE VTT SPORT ADAPTÉ

## COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU SPORT ADAPTÉ DU PUY DE DÔME



SAMEDI 26 SEPTEMBRE 9H À 18H

Châtel-Guyon  
Complexe de la Vouée  
Entrée libre



malakoff médéric

# SOMMAIRE

Mot d'accueil	3
La Ville de CHATEL - GUYON	4
Présentation du Comité d'Organisation Local	5
Programme Prévisionnel	6
Plan d'accès	7
Présentation du Complexe Sportif	8
Informations Générales	9
Précisions Techniques	11
Fiche Association	15
Fiche d'Inscription Individuelle	16
Fiche de demande de dérogation	19
Fiche d'autorisation d'hospitalisation	20
Fiche Récapitulative	21
Journée Sport Handicap Auvergne	22
Liste des Hébergements	23



## **MOTS D'ACCUEIL**

Le Comité Départemental Sport Adapté Du Puy De Dôme, le Comité Départemental de Cyclisme Du Puy De Dôme et le club Team Cycliste Châtel Guyon sont heureux de vous accueillir lors de ces championnats de France de VTT en Auvergne et tout particulièrement à CHATEL GUYON.

Nous remercions la Mairie de CHATEL GUYON qui nous a beaucoup aidés dans cette organisation.

Nous espérons que vous serez nombreux à participer à cette compétition qui est la finalité d'une saison d'entraînement. Nous partagerons des moments de convivialité et d'échanges qui sont les piliers du mouvement sportif et associatif.

Nous souhaitons que ce séjour vous permettra de découvrir notre région et vous donnera envie de visiter et séjourner en Auvergne.

Le Comité D'organisation est prêt à répondre à toutes vos questions.

A bientôt, je l'espère

**Catherine LORI**  
Présidente CDSA Puy-de-Dôme  
Présidente du COL

## LA VILLE DE CHATEL - GUYON

Le nom de CHATEL - GUYON vient de « Château de Guy ». Guy II d'Auvergne, Comte d'Auvergne de 1194 à 1222, fit construire un bastion en 1185 sur la colline du calvaire, pour protéger Riom. Le château, aujourd'hui disparu, se composait d'une enceinte carrée, flanquée de trois tours circulaires, comme le montre le dessin de Guillaume Revel dans l'*Armorial d'Auvergne* vers 1450.



Avec son frère Robert, évêque de Clermont, Guy II se disputa beaucoup. Le roi de France Philippe-Auguste lui confisqua donc son domaine, qui fut transmis, à l'occasion de règlement de la succession de Géraud de Maulmont aux héritiers de la famille de Maulmont.

En 1198, le nom du village était Castrum Guidonis, ensuite Châteauguion au XV<sup>e</sup> siècle, Chastelguion au XVII<sup>e</sup> siècle et Châtel-Guyon au XIX<sup>e</sup> siècle.

La construction de la ville de CHATEL - GUYON diffère de celle des autres stations thermales. Elle n'a pas été bâtie autour des sources au temps des gallo-romains, comme les autres villes d'eaux auvergnates, mais autour du calvaire où les paysans cherchèrent protection. La vie paysanne s'organisa principalement autour de la vigne.

À la découverte de la propriété des eaux de CHATEL - GUYON, un quartier thermal somptueux vit le jour. La ville est située en bordure de l'une des plaines les plus fertiles de France : la Limagne. D'une altitude de 409 mètres, elle s'allonge au bord de la rivière du Sardon. CHATEL - GUYON marque aussi l'entrée dans le parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et dans le massif des Combrailles.

L'église Sainte-Anne fut édifiée en 1845 et rénovée en 1956. Cette église est remarquable pour ses 900 m<sup>2</sup> de fresques d'inspiration byzantine. Nicolas Grescny mit 60 jours pour achever cette œuvre. Les verrières sont l'œuvre d'un artiste suisse, Yoki de Fribourg et sont réalisées en dalle de cristal de Baccarat de 15 mm d'épaisseur dans du ciment armé.



# COMITE D'ORGANISATION LOCAL

Le Comité Départemental du Sport Adapté du Puy-de-Dôme, en partenariat avec le Comité Départemental de Cyclisme du Puy-de-Dôme et le Team Cycliste Châtel-Guyon, organise le Championnat de France VTT FFSA 2015.

## Présidente

Catherine Lori (Présidente du Comité Départemental Sport Adapté 63)

## Président d'honneur

Frédéric BONNICHON (Maire de Châtel - Guyon)

## Vice-Présidente

Jacqueline BAUDO (Présidente du Comité Départemental de Cyclisme du Puy-de-Dôme)

## Trésorière

Marie-France BASSOT (Trésorière du CDSA 63)

Emile LABBAYE – Trésorier Adjoint (Président Team Cycliste Châtel - Guyon)

## Secrétaire général

Frédéric PISSAVIN (Responsable Service des Sports Mairie de Châtel - Guyon)

## Responsable de la Commission Coordination / Logistique

Benjamin AGUIAR (Conseiller Technique Fédéral Sport Adapté CDSA 63)

## Responsable de la Commission Hébergement et restauration

Loriane CEYSSAT (Salarié Comité Départemental Sport Adapté 63)

Jean-Marc PISSAVIN (Association Sport Adapté Chorus)

## Responsable de la Communication –Développement Durable

Loïc AGARD (Ligue d'Auvergne du Sport Adapté)

## Cadre Technique National FFSA en charge de la discipline Cyclisme/VTT

Romain STRAUB

## Déléguée Technique Fédérale

Aurélie CHARASSE

## Responsable de la Commission Sportive Nationale FFSA Cyclisme/VTT

François TOSCANO (DSF Cyclisme/VTT FFSA)

## Contact COL

CDSA 63

119 B Boulevard Lafayette - 63000 Clermont-Ferrand

04.73.14.89.19 / [cd63.ffsa@orange.fr](mailto:cd63.ffsa@orange.fr)

## ***PROGRAMME PREVISIONNEL***

### **Vendredi 10 juillet 2015**

14h00 - 18h00	Accueil des Délégations Ouverture et Reconnaissance des parcours Contrôle des vélos
18h00 - 19h00 19h00	Réunion technique des entraîneurs Repas

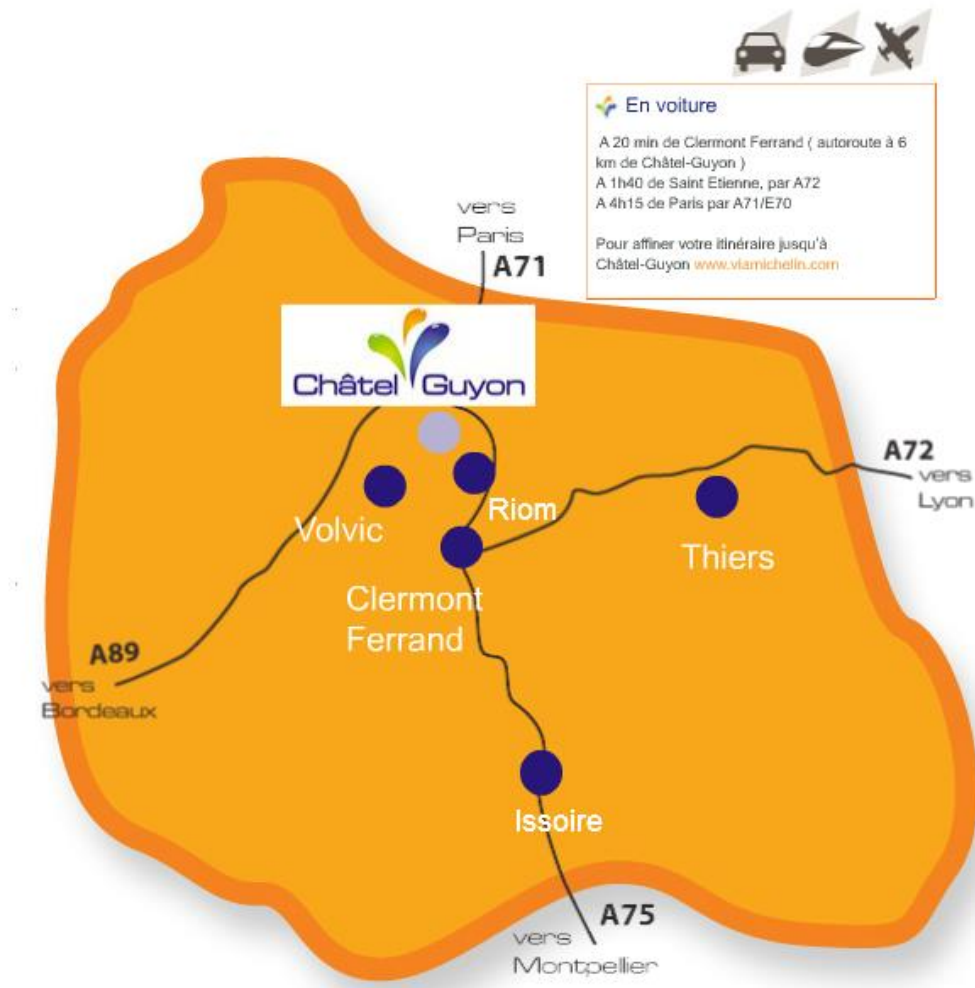
### **Samedi 26 septembre 2015**

9h15 9h30 - 12h00	Chambre d'appel D2 Compétition D2
11h30 - 13h45	Repas
13h45 14h00 - 14H30 14h45 15h00 - 18h00	Chambre d'appel D3 Compétition D3 Chambre d'appel D1 Compétition D1
18h15	Remise des récompenses
20h	Soirée de Gala - salle des fêtes de Châtel-Guyon

### **Dimanche 27 septembre 2015**

10h00 - 16h00	Journée Sport Handicap Auvergne 2015
---------------	--------------------------------------

## PLAN D'ACCES



### En voiture

A 20 min de Clermont Ferrand ( autoroute à 6 km de Châtel-Guyon )  
A 1h40 de Saint Etienne, par A72  
A 4h15 de Paris par A71/E70

Pour affiner votre itinéraire jusqu'à Châtel-Guyon [www.viamichelin.com](http://www.viamichelin.com)

### En train

Liaison gare de Riom/Châtel Guyon –Clermont Ferrand : 10 min ( TER )

Pour plus d'infos : [www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com)  
ou [www.ter-sncf.com/auvergne](http://www.ter-sncf.com/auvergne)

### En avion

Aéroport Clermont Ferrand Auvergne à 20 min.  
[www.clermont-aeroport.com/fr](http://www.clermont-aeroport.com/fr)

**L'organisation n'assurera aucun transport.  
Chaque délégation doit être autonome pour ses déplacements.**

## ***PRESENTATION DU COMPLEXE SPORTIF***



**Adresse du lieu de la compétition :**

**Stade la Vouée, Avenue Desaix  
63140 Châtel-Guyon**



## INFORMATIONS GENERALES

### Accueil des délégations

L'accueil se fera sur le :

**Vendredi 25 septembre 2015 de 14h à 18h**  
**Centre Culturel de la Mouniaude**  
**Avenue de l'Europe**  
**63140 Châtel-Guyon**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration et aux cadeaux de bienvenue.

Il sera également procédé au contrôle des inscriptions, licences, dossiers et certificats médicaux.

**Sans présentation des licences, les sportifs ne pourront pas participer au Championnat.**

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical fédéral FFSA de non contre-indication du VTT en compétition.**

### Restauration

Les repas seront servis de 11h30 à 13h30 et de 18h30 à 20h30.

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Ils auront lieu au :

**Centre Culturel de la Mouniaude**  
**Avenue de l'Europe**  
**63140 Châtel-Guyon**

La soirée de Gala du samedi soir aura lieu :

**A partir de 20h00**  
**Salle des Fêtes de Chatel - Guyon**  
**Route de Chazeron**  
**63140 Châtel-Guyon**

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

**A partir de 11h30**  
**Centre Culturel de la Mouniaude**  
**Avenue de l'Europe**  
**63140 Châtel-Guyon**

## Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le Championnat de France de VTT FFSA.

## Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.  
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

## Développement durable

Les dossiers de communication et affiches de l'événement sont imprimés sur du papier recyclé par l'ESAT de Mozac. Des flyers Développement Durable seront distribués lors du Championnat.

## PRECISIONS TECHNIQUES

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement de VTT FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - informations disciplines » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, un jury souverain présidé par le Directeur Sportif Fédéral Cyclisme FFSA est constitué d'un membre de l'organisation, d'un représentant des équipes, d'un représentant de la Commission Nationale Cyclisme et d'un représentant de la DTN de la FFSA. En cas de litige, transmettre par écrit la réclamation au Directeur Sportif Fédéral Cyclisme FFSA qui réunira le jury.

### Modalités d'inscription

Le championnat de France De VTT relève du règlement VTT FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France de VTT FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2014/2015 ou en cours de ré affiliation pour la saison 2015/2016.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.

Pour la participation au Championnat de France VTT FFSA, la fiche d'inscription D1 D2 D3 individuelle des sportifs doit être validée par le président de la Ligue Régionale et le président du Comité Départemental du Sport Adapté.

**Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :**

- ✓ **Date et résultats du championnat régional,**
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative (préciser la Division de pratique)**
- ✓ **Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 19 du dossier).**

Le DSF Cyclisme FFSA - François Toscano ([famille.toscano@wanadoo.fr](mailto:famille.toscano@wanadoo.fr)) - doit recevoir les résultats des championnats régionaux et ou à défaut des championnats départementaux. Ces résultats doivent être adressés à la Commission VTT FFSA directement par mail au DSF Cyclisme.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Le retour des dossiers devra s'effectuer **au plus tard le 11 Septembre 2015**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

**En cas de désistement, aucun remboursement ne sera effectué après le 20 septembre 2015 (sauf sur présentation d'un certificat médical). Dans tous les cas, le désistement doit être motivé et transmis par courrier, le cachet de la poste faisant foi. Tout dossier incomplet sera renvoyé et non traité.**

Un acompte de 25% du tarif total d'engagement devra être joint au dossier complet avant le 11 septembre 2015. Le solde du tarif d'engagement devra être réglé avant le mercredi 23 septembre 2015. Les hébergements ne sont pas inclus dans les tarifs d'inscription (Voir liste des hôtels, page 22). Attention, il est fortement conseillé de réserver au plus tôt son hébergement compte-tenu du Sommet de l'élevage qui se déroule à la même période.

### Réunion Technique

Une réunion d'information, à laquelle devra participer obligatoirement un entraîneur de chaque délégation, est programmée le :

**Vendredi 25 Septembre 2015 à 18h00**  
**Centre Culturel de la Mouniaude**  
**Avenue de l'Europe**  
**63140 Châtel-Guyon**

Les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs du vendredi 18h. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

### La compétition

Les sportifs de D1 - D2 et D3 seront titrés « Champions de France FFSA ».

Le premier de chaque épreuve de chaque division et de chaque catégorie d'âge est proclamé officiellement champion de France de VTT 2015. **Il faut au minimum 3 concurrents pour décerner un titre.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation (restauration, hébergement, etc.) tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la division dans laquelle ils évoluent au niveau départemental et/ou régional. La classification en VTT doit être réalisée par l'éducateur sportif en charge des entraînements au sein de l'association sportive.

❖ Catégories en fonction de l'âge

ANNEE	JEUNES	ESPOIRS	SENIORS	VETERANS
2014/2015	2001/2005	1996/2000	1976-1995	1975 et après

❖ Tenue

**EQUIPEMENTS-MATERIEL :**

Casque obligatoire pour les sportifs et éducateurs en reconnaissance et en compétition, gants et lunettes de protection fortement conseillés. Des puces électroniques seront remises à chaque délégation pour favoriser le chronométrage. Chaque responsable s'engage à restituer l'ensemble des puces à la fin de chaque épreuve au commissaire de course.

**VERIFICATION DU MATERIEL**

Un contrôle des vélos sera effectué le vendredi 25 septembre de 14h à 18h par le service cycles d'Intersport Mozac.

**ZONE DE DEPANNAGE :**

Elle sera installée à proximité de la zone d'arrivée.

**MISE EN SECURITE DES REMORQUES :**

Une société privée de gardiennage assurera la sécurité des vélos et des remorques.

**PARCOURS :**

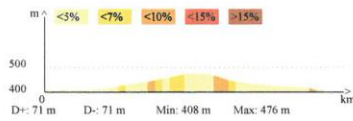
Les plans des parcours D1, D2, D3 se trouvent à la page suivante. Les parcours sont susceptibles d'être légèrement modifiés.

❖ Parcours D1 et D2



©2015 www.openrunner.com Parcours n°4597632 - Circuit 1 & 2 proposition 1 - Cyclisme VTT, 3.818 (km) : Châtelguyon -> Châtelguyon

Mes notes



❖ Parcours D3

Openrunner - Planificateur de parcours de randonnée multi-activités - Calcul d'itinéraire - Calcul d...

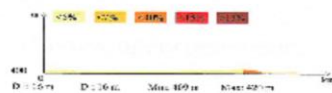
<http://www.openrunner.com/?lang=fr/index.php?lang=fr>

Les cookies assurent le bon fonctionnement d'Openrunner. En utilisant nos services, vous acceptez l'utilisation des cookies. [En savoir plus](#) [J'accepte](#)



©2015 www.openrunner.com Parcours n°4597677 - Parcours D3 Cyclisme VTT, 1.46 (km) : Châtelguyon -> Châtelguyon

Mes notes





# FICHE ASSOCIATION

A renvoyer au Comité d'Organisation Local avant le **11 Septembre 2015**  
Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

CDSA 63 - COL VTT 2015

119 B Boulevard Lafayette - 63000 Clermont-Ferrand

Téléphone : 04.73.14.89.19 - Fax : 04.73.14.89.19 - Mail : [cd63.ffsa@orange.fr](mailto:cd63.ffsa@orange.fr)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Adresse :		
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation ( <u>obligatoire</u> ) :		
Tél. :	Fax :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
<b>Formule 1 -- Sportif</b> Inscription au championnat avec repas (du vendredi soir au samedi soir)	65€		
<b>Formule 2 -- Sportif</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	40€		
<b>Formule 1 -- Encadrant</b> Inscription avec forfait restauration (du vendredi soir au samedi soir)	60€		
<b>Formule 2 -- Encadrant</b> Inscription sans forfait restauration	40€		
<b>Panier repas dimanche midi</b>	5€		
<b>Repas chaud dimanche midi</b>	9€		
<b>Participation à la Journée Sport Handicap Auvergne le dimanche 27 septembre (page 22 du dossier)</b>	5€		
<b>TOTAL</b>			

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : .....euros
N° de chèque:..... de la banque: .....

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Date .....Lieu.....



# FICHE D'ENGAGEMENT D1

A renvoyer au Comité d'Organisation Local avant le **11 Septembre 2015**  
Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

CDSA 63 - COL VTT 2015

119 B Boulevard Lafayette - 63000 Clermont-Ferrand

Téléphone : 04.73.14.89.19 - Fax : 04.73.14.89.19 - Mail : [cd63.ffsa@orange.fr](mailto:cd63.ffsa@orange.fr)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation ( <u>obligatoire</u> ) :		Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu de qualification
Sportif 1					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Espoirs <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans	
Sportif 2					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Espoirs <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans	
Sportif 3					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Espoirs <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans	

**Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative.**

**Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 19 de ce dossier.**

**Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.**

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du VTT.

<p><u>Signature du Président :</u></p>     <p>Visa du Département</p>
--

<p><u>Signature du Président :</u></p>     <p>Visa de la Région</p>
--

**Nom, qualité et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus :**





## FICHE D'ENGAGEMENT D2

**A renvoyer au Comité d'Organisation Local avant le 11 Septembre 2015**  
**Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets**

CDSA 63 - COL VTT 2015

119 B Boulevard Lafayette - 63000 Clermont-Ferrand

Téléphone : 04.73.14.89.19 - Fax : 04.73.14.89.19 - Mail : [cd63.ffsa@orange.fr](mailto:cd63.ffsa@orange.fr)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :		
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation ( <u>obligatoire</u> ) :			Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu de qualification
Sportif 1					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Espoirs <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> vétérans	
Sportif 2					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Espoirs <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans	
Sportif 3					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Espoirs <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans	

**Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative.**

**Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 19 de ce dossier.**

**Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.**

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du VTT

**Signature du Président :**

**Visa du Département**

**Signature du Président :**

**Visa de la Région**

**Nom, qualité et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus :**



# FICHE D'ENGAGEMENT D3

A renvoyer au Comité d'Organisation Local avant le **11 Septembre 2015**  
 Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

CDSA 63 - COL VTT 2015

119 B Boulevard Lafayette - 63000 Clermont-Ferrand

Téléphone : 04.73.14.89.19 - Fax : 04.73.14.89.19 - Mail : [cd63.ffsa@orange.fr](mailto:cd63.ffsa@orange.fr)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation ( <u>obligatoire</u> ) :		Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu de qualification
Sportif 1					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Espoirs <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> vétérans	
Sportif 2					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Espoirs <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans	
Sportif 3					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Espoirs <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans	

**Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative.**

**Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 19 de ce dossier.**

**Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.**

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du VTT.

<p><u>Signature du Président :</u></p>    <p>Visa du Département</p>
--

<p><u>Signature du Président :</u></p>    <p>Visa de la Région</p>
--

**Nom, qualité et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus :**



## FICHE DE DEMANDE DE DEROGATION

**Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera au DSF de la discipline.**

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, demande dérogation pour participer au championnat de France, pour le motif (cocher une des cases ci-dessous) :

- Demande de sur classement (joindre certificat médical)**
- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours**
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)**
- Autre motif.....**

<u>Visa de l'association et nom du responsable</u>	<u>Visa et signataire du Président de la Région</u>	<u>Visa et nom du DSF</u>

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

**Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif du DSF**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**



## FICHE D'AUTORISATION D'HOSPITALISATION

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France (s'il y en a un) à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, d'hospitalisation et au besoin d'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

Signature

## FICHE RECAPITULATIVE

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

**CDSA 63 - COL VTT 2015**

**119 B Boulevard Lafayette - 63000 Clermont-Ferrand**

**Téléphone : 04.73.14.89.19 - Fax : 04.73.14.89.19 - Mail : [cd63.ffsa@orange.fr](mailto:cd63.ffsa@orange.fr)**

### **Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier!

#### **Pour le 11/09/2015 :**

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par le DSF)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

#### **A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):**

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

## JOURNEE SPORT HANDICAP AUVERGNE

L'Urapei Auvergne, la Ligue d'Auvergne du Sport Adapté, le Comité Départemental Sport Adapté 63 et l'Adapei 63 organisent la 9<sup>ème</sup> édition de la Journée Sport Handicap Auvergne.

Plus de 600 sportifs en situation de handicap seront présents pendant cette journée citoyenne du vivre ensemble et seront rassemblés autour d'une passion commune : le sport.

Cette manifestation se déroulera :

**Le dimanche 27 Septembre 2015 à Châtel-Guyon(63)**

**Journée ouverte à tous  
Plus de 25 disciplines sportives seront proposées**



## HEBERGEMENTS

Nom et Coordonnées	Tarifs	Distance jusqu'au lieu de la manifestation
<b>Hôtels Châtel-Guyon</b>		
<b>Splendid Hôtel ***</b> 5, rue d'Angleterre 63140 Châtel-Guyon Tél: 04 73 86 04 80 Fax: 04 73 86 17 56	Chambre simple : 48€ Chambre double : 52€ Ch. Familiale 4 adultes: 104€ 2 adultes + 2 enfants (-12ans): 82€ Petit déjeuner compris dans le prix (continental)	A 1,4kms, 3min en voiture
<b>Hôtel Belvédère *</b> 7, avenue du Général De Gaulle 63140 Châtel-Guyon Tél: 04 73 86 06 62 <a href="mailto:hotel.lebelvedere@orange.fr">hotel.lebelvedere@orange.fr</a> <a href="http://www.chatel-belvedere.com">http://www.chatel-belvedere.com</a>	Chambre simple: de 30 à 37€ Chambre double: de 36 à 44€ Petit-déjeuner: 7€	A 1,3kms, 3min en voiture
<b>Hôtel Les Tilleuls</b> 20, rue du sardon 63140 Châtel-Guyon Tél: 04 73 86 09 91 <a href="mailto:loic.marginier@hotmail.fr">loic.marginier@hotmail.fr</a> <a href="http://www.hotel-lestilleuls.com">http://www.hotel-lestilleuls.com</a>	Chambre simple: 35€ Chambre Double: 40€ Chambre 3 personnes: 55€ Petit-déjeuner: 6€	A 900m, 1min en voiture
<b>Hôtel Modern **</b> 22, avenue Baraduc 63140 Châtel-Guyon Tél: 04 73 86 01 13 06 24 07 22 56	Chambre simple: 47€ Chambre double: 52€ Chambre pour 3 personnes: 64,50€ Chambre Familiale (4personnes): 84€ Petit-déjeuner: 8€	À 1km, 2min en voiture
<b>Hôtel Chante-Grelet **</b> 32, avenue du Général De Gaulle 63140 Châtel-Guyon Tél: 04 73 86 02 05 <a href="mailto:chante-grelet@wanadoo.fr">chante-grelet@wanadoo.fr</a> <a href="http://www.chante-grelet.com">www.chante-grelet.com</a>	Chambre simple: de 58€ Chambre double: de 62 à 65€ Chambre familiale: 78€ Petit-Déjeuner: 9€	A 1,6kms, 3min en voiture
<b>Hôtel Castel Régina **</b> 3, Avenue de Brocqueville 63240 Châtel-Guyon Tél: 04 73 86 00 15 <a href="mailto:hotelcastelregina@orange.fr">hotelcastelregina@orange.fr</a> <a href="http://www.castelregina-chatelguyon.jimdo.com">www.castelregina- chatelguyon.jimdo.com</a>	Chambre simple: 52€ Chambre double: 67€ Chambre 3 personnes : 85€ Chambre Familiale (4personnes): 120€ Petit-déjeuner inclus	A 1,7kms, 4min en voiture

## Campings

<p><b>Camping Le Ranch des Volcans</b> *** Route de la Piscine 63140 Châtel-Guyon Tél: 04 73 86 02 47 <a href="mailto:contact@ranchdesvolcans.com">contact@ranchdesvolcans.com</a> <a href="http://www.ranchdesvolcans.com">www.ranchdesvolcans.com</a></p>	<p>Mobil-home 1 Chambre pour 2 nuits (2personnes): 120€ Mobil-home 2 Chambres pour 2 nuits (4personnes): 160€ Mobil-home 2 Chambres pour 2 nuits (6personnes): 180€ Petit-déjeuner: 5€</p>	<p>A 850m, 2min en voiture</p>
<p><b>Camping du Colombier *</b> Le Colombier 63410 Loubeyrat Tél: 04 73 86 66 94 <a href="mailto:martinedebrioude@sfr.fr">martinedebrioude@sfr.fr</a> <a href="http://www.campingducolombier.com">www.campingducolombier.com</a></p>	<p>Location Bungalows Pour 4personnes: entre 35 et 50€ Pour 6personnes: 60€</p>	<p>A 7,1kms, 11min en voiture</p>
<p><b>Camping Volvic Pierre et Sources</b> Rue de Chancelas 63530 Volvic Tel: 04 73 33 50 16 Fax: 04 73 33 54 98 <a href="mailto:camping@ville-volvic.fr">camping@ville-volvic.fr</a> <a href="http://www.camping-volvic.com">www.camping-volvic.com</a></p>	<p>Chalet 4/6 personnes, 4/5 personnes ou 6/8 personnes: -10% sur toute demande de réservation Petit-déjeuner: 5€</p>	<p>A 7,5kms, 11min en voiture</p>

## Hôtels aux alentours

<p><b>Anemotel ***</b> 6, Rue Louis Armstrong 63200 Riom Tel: <b>04 73 33 71 00</b></p>	<p>Chambre Simple: 49€ Chambre double: 55€ Chambre familiale (4personnes): 75€ Chambre 6 personnes: 109€ Petit-déjeuner: 6€</p>	<p>A 6,5kms, 7min en voiture</p>
<p><b>Campanile ***</b> 4 Rue Louis Armstrong 63200 Riom Tél: 04 73 38 60 00 <a href="mailto:riom@campanile.fr">riom@campanile.fr</a> <a href="http://www.campanile-clermont-ferrand-nord-riom.fr">http://www.campanile-clermont-ferrand-nord-riom.fr</a></p>	<p>Chambre simple, double et familiale (3 personnes) à 36€ Petit-déjeuner: 9,90€</p>	<p>A 6,5kms, 7min en voiture</p>
<p><b>Ibis Clermont-ferrand Nord ***</b> Rue Louis Armstrong 63200 Riom Tel: <b>04 73 33 47 70</b></p>	<p>Chambre simple et double: 38€ (Tarif Vita Sport) + 0,70€ Taxe de Séjour Petit-déjeuner: 9,50€</p>	<p>A 6,5kms, 7min en voiture</p>
<p><b>Ibis Budget Clermont-ferrand Nord **</b> Rue Louis Armstrong 63200 Riom Tel: 04 73 33 47 70</p>	<p>39€ la chambre + 0,60€ la taxe de séjour Petit-déjeuner: 6,15€</p>	<p>A 6,5kms, 7min en voiture</p>



<p><b>Ace Hôtel Riom **</b> Rue Louis Armstrong 63200 Riom <u>Tel:</u> 04 73 67 67 67 <a href="mailto:riom@ace-hotel.com">riom@ace-hotel.com</a> <a href="http://www.ace-hotel-riom.fr">http://www.ace-hotel-riom.fr</a></p>	<p>Chambre Simple et Double: 40€ Chambre 3 personnes: 45€ Chambre Familiale: 50€ Petit-déjeuner: 6,40€</p>	<p>A 6,7kms, 7min en voiture</p>
<p><b>Hôtel Balladins Chateaugay</b> 150 Route de Pompignat 63119 Chateaugay <u>Tel:</u> 04 73 16 58 58 <u>Fax:</u> 04 73 16 58 59</p>	<p>Chambre Simple et Double à 34€ Chambre 3 personnes: 44€ Petit-déjeuner: 5,90€</p>	<p>A 9kms, 11min en voiture</p>
<p><b>Hôtel Première Classe</b> 2, rue du Devoir 63110 Clermont-Ferrand Nord <u>Tel:</u> <b>0 892 70 72 85</b></p>	<p>Chambre 1, 2 ou 3 personnes: 38€ Petit-déjeuner: 4,90€ Taxe de séjour: 0,55€ par personne</p>	<p>A 14,8kms, 18min en voiture</p>
<b>Chambres d'Hôtes</b>		
<p><b>Les Terrasses de Massillon</b> 26 rue St Amable 63200 Riom <u>Tel:</u> 06 70 88 50 10</p>	<p>Chambre simple: 58€ Chambre double: 62€ Chambre Familiale: 82€ + 15€ par personne supplémentaire Petit déjeuner compris Possibilité totale d'accueil groupe ou famille: 6 adultes + 1 enfant</p>	<p>A 4,1kms, 8min en voiture</p>
<p><b>Les Géraniums</b> 63 rue des Moulins 63200 Riom <u>Tel:</u> 04 73 38 09 05</p>	<p>Prix pour une personne avec petit- déjeuner: 45€ Prix pour 2 personnes avec petit- déjeuner: 50€</p>	<p>A 5,6kms, 11min en voiture</p>

Possibilité d'être hébergé dans des hôtels ou des campings sur Châtel-Guyon. Vous trouverez la liste des hébergements dans le lien ci-dessous :

<http://www.ot-chatel-guyon.com/hebergements-chatel-guyon-vacance-location-auvergne-c5.html>



[www.ffsa.asso.fr](http://www.ffsa.asso.fr)

9 rue Jean Daudin – 75015 Paris

Tél : 01 42 73 90 00 – Fax : 01 42 73 90 10

## Partenaires du Championnat de France

### Partenaires Institutionnels



**CNDS**  
CENTRE NATIONAL  
POUR LE  
DEVELOPPEMENT  
DU SPORT



### Partenaire principal



malakoff médéric

### Fournisseurs officiels



### Partenaires locaux

